



Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

**PROJET DE DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE
COMMERCIALE EN GUINEE
(PDACG)**



Crédit IDA : N° 6771-GN et Don IDA : N° D713-GN

AVIS DE REVRUTEMENT AU POSTE DE COORDONNATEUR DU PROJET

I. Contexte et Justification

Le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) s'inscrit dans le cadre de la vision Guinée 2040 et de la Politique Nationale de Développement de l'Agriculture (PNDA 2016-2025) qui s'articule autour de trois axes stratégiques : i) le renforcement de la sécurité alimentaire par la diversification et l'accroissement des productions vivrières et animales pour promouvoir la souveraineté alimentaire ; ii) l'accroissement des revenus agricoles par le développement des opportunités économiques et l'amélioration de l'accès aux marchés ; iii) et le développement des mesures transversales d'accompagnement pour garantir l'efficacité des investissements. Le projet vise également à contribuer à l'accélération de la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN-2018-2025) soutenu par l'Union Africaine (UA) et la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'approche du projet est fondée sur la transformation du secteur agroalimentaire en un secteur agricole commercial compétitif susceptible d'attirer des investissements privés pour développer en Guinée des chaînes de valeur agricoles en vue d'approvisionner les marchés à croissance rapide et créer des emplois et des opportunités économiques. Les principes d'intervention du projet sont essentiellement de : (i) tirer parti des infrastructures de transport existantes le long des corridors Boké-Kamsar et Kindia-Conakry, (ii) concentrer le soutien initial du projet sur les chaînes de valeur à fort potentiel (fonio, fruits, viande rouge et volaille, noix de cajou) et (iii) répondre, grâce à une flexibilité, aux opportunités d'affaires pouvant contribuer à l'atteinte de l'objectif de développement du projet.

Le PDACG est financé par l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour un montant de cent (100) millions de dollars US et pour une durée d'exécution de 4 (5) ans. Le projet est structuré autour de cinq (5) principales composantes résumées ci-après :

• **Composante n°1 : Amélioration de l'accès aux marchés dans les zones ciblées**

Cette composante financera les infrastructures publiques afin d'améliorer la connectivité et la logistique entre les producteurs et les marchés dans les corridors prioritaires. Seront financés : (i) les travaux de réhabilitation de pistes rurales prioritaires, (ii) l'achèvement des travaux de construction de l'abattoir de Conakry et la construction d'abattoirs à Boké, Kamsar et Kindia, (iii) les travaux et fourniture de matériels et équipements nécessaires pour la mise en place de plateformes logistiques mixtes (groupage/stockage, marché de gros, plateforme industrielle) et les études préparatoires pour (iv) les travaux de construction de marchés de gros, de centres de transit et de vente, et (v) l'aménagement d'un quai dédié aux exportations agricoles sur le port de Kamsar.

- **Composante n°2 : Soutien à l'investissement privé**

L'objectif est de favoriser l'investissement privé dans l'agriculture commerciale et de stimuler le développement de chaînes de valeur. La composante financera, pour les investisseurs et exploitants potentiels sélectionnés compétitivement, des services de consultants nécessaires au développement de leurs affaires. La composante financera entre autres la facilitation de partenariats d'affaires entre les investisseurs potentiels et les producteurs, l'examen des propositions de partenariat d'affaires de potentiels investisseurs, l'identification de mesures spécifiques pour renforcer les impacts de ces propositions sur l'inclusion et le développement, la formation et l'assistance technique adaptées aux besoins des investisseurs, et la préparation de plans de développement fondés sur l'agriculture. La composante financera donc la formation, l'assistance technique et le soutien aux coûts d'investissement des sous-projets qui auront été sélectionnés.

- **Composante n°3 : Etablissement d'un environnement propice à l'agriculture commerciale**

Elle vise à renforcer : (i) les capacités des institutions clés pour faciliter les investissements privés et l'émergence de chaînes de valeur agricoles efficaces, (ii) la coordination le long des chaînes de valeur ciblées et (iii) la qualité et les systèmes de gestion sanitaire et phytosanitaire. La composante apportera des appuis à l'Agence de Promotion des Investissements Privé (APIP), à l'Agence Guinéenne de Promotion des Exportations (AGUIPEX) et SNPCA. La composante financera la mise en place d'un système de contrôle qualité des produits agricoles et alimentaires, via la réhabilitation de laboratoires, la définition d'une stratégie nationale qualité et la préparation d'une loi-cadre.

- **Composante n°4 : Intervention d'urgence**

Cette composante constitue un fonds d'urgence qui peut être débloqué en cas de catastrophes naturelles donnant lieu à une situation d'état d'urgence officiel, ou à une demande du Gouvernement. La composante financera les dépenses d'intervention rapide afin de répondre aux besoins d'urgence.

- **Composante n°5 : Coordination et gestion du projet**

La composante financera la création d'une Unité de Coordination et Exécution du Projet (UCEP) pleinement opérationnelle au sein du Ministère de l'Agriculture. Elle couvrira les coûts du personnel, de fonctionnement, de supervision et d'audit du projet. Elle financera également les activités de renforcement de capacités et une Assistance Technique à la mise en œuvre du projet.

Le Projet sera mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture à travers une Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) qui sera mise en place. L'UCEP travaillera sous l'orientation stratégique d'un Comité Interministériel de Pilotage du Projet (CIP) de haut niveau et, sur le plan opérationnel, sous la supervision d'un Comité de Coordination Technique du Projet (CCTP) qui sera présidé par le Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture. Plusieurs partenaires institutionnels et agences d'exécution participeront également à la mise en œuvre du projet : il s'agira de Ministères, des Agences publiques et des ONG.

L'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) sera chargée de la gestion quotidienne de la mise en œuvre technique des activités, de la passation des marchés et la gestion financière, du suivi et évaluation, y compris les aspects de décaissement au titre du Projet. L'UCEP sera responsable de la coordination générale de la mise en œuvre du projet.

Les présents termes de référence sont élaborés pour le poste de coordonnateur du projet ; ce dernier sera le principal animateur et responsable de la coordination de la gestion et de l'exécution du projet et de l'atteinte de ses objectifs de développement. Le Coordonnateur sera à la tête de l'UCEP qui sera dotée d'une équipe de gestion du projet composée d'environ 25 agents dont : un Directeur des Opérations, un Spécialiste en Suivi & Evaluation, un Responsable Administratif et Financier, un Spécialiste en Passation de Marchés, un Spécialiste en Sauvegarde Environnementale, un Spécialiste en Sauvegarde Sociale, un Spécialiste en Communication, un Spécialiste en Commercialisation, un Auditeur Interne, un Economiste, un Sociologue, deux chefs d'antennes, deux Agroéconomistes, deux Comptables. L'UCEP disposera deux antennes

régionales dont une à Kindia et l'autre à Boké. Le Coordonnateur et son équipe travailleront avec les Partenaires de mise en œuvre du projet, les Agences d'exécutions et les Bénéficiaires du projet. L'UCEP sera assisté par une firme d'Assistance Technique Internationale.

II. Missions et tâches

Placé sous la supervision du Président du comité de pilotage, le Coordonnateur a une obligation de résultat dans l'exécution des missions qui lui sont confiées ; ses principales responsabilités sont de :

- Assurer la mise en œuvre du projet conformément à l'Accord de Financement et au document d'évaluation du projet ;
- Coordonner la mise en œuvre des activités sur l'ensemble des composantes du projet et animer l'ensemble des acteurs intervenant dans la mise en œuvre du projet ;
- Assurer la gestion quotidienne du Projet et la coordination technique avec les différents acteurs du projet (Ministères, Institutions, Organisations de la société civile, etc.) ;
- Faciliter la collaboration et le dialogue entre les différentes parties prenantes du projet (partenaires techniques, partenaires institutionnels, Agences d'exécution, Secteur privé, Collectivités Locales, etc.)
- Veiller à la préparation, à l'actualisation et à l'exécution du PTBA, des plans de passation des marchés et de décaissements (Contrôle mensuel du budget, et analyse des écarts) ;
- Représenter le projet et gérer son patrimoine ;
- Superviser et évaluer le travail de la firme d'Assistance Technique ;
- Assurer la mise en place des procédures de contrôle interne et des procédures administratives et financières, conformément au manuel de procédures ;
- Être le point focal des relations administratives et fiduciaires et légales vis-à-vis des structures bénéficiaires du projet, les ministères sectoriels parties prenantes, et l'IDA ;
- S'assurer de la mise en place du système informatisé de comptabilité générale, analytique et budgétaire du Programme, conformément aux procédures nationales et aux exigences de l'IDA ;
- Superviser la gestion financière et comptable et la passation des marchés du projet ;
- Procéder au suivi de la trésorerie du projet et à l'établissement de prévisions de trésorerie semestrielles, mises à jour tous les mois (veiller au respect du calendrier des activités et au maintien permanent d'un niveau de liquidité adéquat pour exécuter correctement les activités) ;
- Vérifier et valider les demandes de retrait de fonds (DRF)
- Veiller à la mise à disposition des contributions attendues du Gouvernement, des bénéficiaires et des autres sources de financement ;
- Veiller à promouvoir la synergie et complémentarité avec les entreprises minières et les autres projets et programmes intervenant dans la même zone d'intervention en particulier ceux financés par la SFI afin maximiser l'impact sur le terrain.
- Organiser et superviser la gestion administrative du projet (gestion du personnel et des missions, gestion des biens et équipements, gestion des stocks et des systèmes informatiques) ;
- Gérer et superviser le personnel de l'UCEP et évaluer annuellement les performances de chacun en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et la Banque mondiale ;
- Veiller à la préparation des études stratégiques et des revues à mi-parcours et d'achèvement ;
- Veiller à la réalisation, au suivi et à la validation des études et à la réception des biens du projet ;
- Veiller à la passation, à la mise à jour du STEP, au suivi de l'exécution des marchés et à l'évaluation du travail des prestataires de services, y compris les conventions avec les partenaires stratégiques du projet ;
- Coordonner l'élaboration et la transmission des rapports périodiques : rapports semestriels d'activité et de progrès, rapports trimestriels de suivi financier et rapports d'audits ;
- Fournir à la Banque mondiale et au Comité de pilotage les différents rapports requis pour le projet ;
- Mettre en place et exploiter les tableaux de suivi des indicateurs de développement et de résultats du projet et alerter en cas de besoin ;
- Veiller au respect du calendrier des activités et au maintien permanent d'un niveau de liquidité adéquat pour exécuter correctement les activités ;

- Organiser des revues périodiques des activités du Projet et rendre compte de l'état d'exécution du projet au comité de pilotage, aux autorités de tutelle et à la Banque mondiale ;
- Préparer les missions de supervision de l'IDA et les audits annuels ;
- Veiller à la mise en œuvre des recommandations du comité de pilotage, des missions d'évaluation et de suivi ainsi que des missions d'audits ;
- Suivre l'exécution des plans d'actions des Ministères, Institutions, Agences et Bénéficiaires ;
- S'assurer de la bonne utilisation des ressources et biens mis à la disposition du projet ainsi que de l'éligibilité et de la pertinence des dépenses du projet ;
- Assister aux réunions du comité de pilotage et participer aux délibérations avec voix consultative.
- Veiller à l'application stricte des règles de déontologies professionnelles, de bonne gouvernance dans la gestion des activités et du personnel du projet ainsi que des procédures de la Banque mondiale tels que prévu dans l'accord de financement du projet ;

III. Les qualifications et expériences requises ;

Les candidats doivent remplir les critères de qualifications suivants :

- Avoir un Diplôme universitaire Bac+5 au moins ou l'équivalent d'un Master dans le domaine de l'agroéconomie, de l'agronomie, de l'agroalimentaire, de la gestion de projets, du management d'entreprise du secteur agricole ou de l'économie ;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience professionnelle en gestion de projets, dans le secteur agricole ou agroalimentaire en qualité de gestionnaire de projets, de Directeur ou de Coordinateur de Projets ou Programmes de développement dans le secteur concernés;
- Avoir une expérience en gestion ou coordination de projets/programmes en relation avec le Secteur privé et en management d'équipes multidisciplinaires ;
- Avoir une connaissance pratique en gestion des projets y compris une capacité à fournir des conseils et guides stratégiques, à développer des plans et programmes de travail, à gérer le budget et les dépenses d'un projet ;
- Avoir une connaissance pratique des outils informatiques en particulier les logiciels courants (Word, Excel, Power Point, courriel, internet) ;
- Les expériences de mise en œuvre de projets financés par la Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque Islamique de Développement, Fonds International de Développement Agricole ou la Banque Africaine de Développement constitueront des atouts ;
- Les expériences en financement du secteur privé, en agri business et en développement des marchés constitueront des atouts majeurs ;
- Avoir une maîtrise du Français et l'anglais serait un atout.

V- Durée, évaluation et lieu de la mission

La durée du projet est de cinq (5) ans et le contrat du Coordonnateur est d'un (1) an, renouvelable sur la base de l'évaluation satisfaisante de son contrat de performance par le comité de pilotage sous réserve de la satisfaction de la Banque mondiale. Les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement du contrat.

Le poste est basé à Conakry avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet en Guinée.

VI. Critères de performance

- Respect du chronogramme de réalisation des différentes activités inscrites dans le Plan de Travail et Budget Annuel ;
- Pourcentage de marchés conclus dans la période de validité des offres ;
- Taux de décaissement du projet par rapport aux objectifs de décaissements fixés ;
- Qualité du suivi des indicateurs de résultats et des indicateurs de développement du projet ;
- Qualité des relations avec les acteurs et bénéficiaires du projet.

VII- Conditions d'emploi et de recrutement

Le Coordinateur (e) du projet sera sélectionné suivant les méthodes de sélection des consultants individuels définies dans les Directives Sélection- et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante ou dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et Aout 2018.

Un Spécialiste/Expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu par écrit auprès du Ministère de l'Agriculture aux adresses suivants : candidature@magel.gov.gn

Les candidats ou candidates intéressé(e)s doivent présenter le dossier suivant :

Une lettre manuscrite de candidature, un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat (préciser les coordonnées des employeurs précédents), des copies légalisées des diplômes copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (tribunal ou service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme), des contrats, des attestations ou des certificats d'exécution de bonne fin et tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat.

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir leurs dossiers en copie dure au Secrétariat Central du Ministère et de l'Élevage ou par messagerie électronique aux adresses suivants candidature@magel.gov.gn , au plus tard 14 Mars 2022 à 10 heures 00, délai de rigueur.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage

P. La Secrétaire Générale. P.O

